

Bulletin de liaison de *FloraQuebeca*

83, rue Chénier, Saint-Eustache QC J7R 1W9

(Télécopieur : (514) 473-9824 ou Internet : t.romer@netaxis.qc.ca)

dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada

Un mot de la rédaction :

Enfin, le premier bulletin de notre association ! Il souffre évidemment de problèmes reliés à sa jeunesse mais votre indulgence et vos commentaires seront grandement appréciés. Je profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles de notre association qui œuvrent à son épanouissement.

Denis Paquette

Nouvelles brèves ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Vous êtes donc invité(e)s à communiquer par lettre, télécopieur, internet ou autrement, vos commentaires, vos suggestions, vos offres de services, etc. Nous aimerions beaucoup connaître vos opinions et vous pouvez être assuré(e)s que nous prêterons une oreille attentive à vos préoccupations. Dans chaque bulletin, il y aura une place pour le courrier des membres.

Participez à la campagne – "Recrutez un ami" – et contribuez à l'essor de votre association. Vous êtes invité(e)s à photocopier ou à reproduire le bas de la page 8, en invitant un(e) ami(e) à souscrire à notre cause commune.

Nous avons besoin de vos suggestions pour proposer un nom original pour votre bulletin de liaison ainsi qu'un logo pour l'association. À vos crayons !

L'assemblée a adopté les statuts de la nouvelle association et en a élu le premier conseil d'administration : Gisèle Lamoureux, présidente; Andrée Nault, vice-présidente; Thérèse Romer, secrétaire; Célyne Lafrance, trésorière; Isabelle Dupras, codes d'éthique pour le commerce; Stuart Hay, coordonnateur des autres comités. Les rapports des comités seront inscrits au prochain bulletin.

Activités

Assemblée de fondation de FloraQuebeca

C'est dans l'enthousiasme que quelque 150 personnes se sont réunies au Biodôme de Montréal, le samedi 23 mars dernier, afin de mettre sur pied la nouvelle association des amis de la flore du Québec, *FloraQuebeca*. Les amateurs de la nature et de la flore sont venus de tous les coins de la province.

Encouragés par la présence des plus grands botanistes et écologistes du Québec, les participants se sont rapidement mis à l'oeuvre, créant des noyaux de comités qui assumeront des tâches particulières (voir la liste des comités).

Aimer . . . et laisser vivre

Le nouveau conseil d'administration observe que, depuis quelques années, un nouveau danger pèse paradoxalement sur les plantes sauvages du Québec. On les aime tellement, qu'on veut les cultiver autour de sa maison. L'engouement actuel pour l'horticulture et pour les aménagements «au naturel» incite les centres-jardin à vendre des plants prélevés directement dans la nature. Tout ceci se fait avec de bonnes intentions, mais sans tenir compte de la capacité qu'ont les plantes de supporter de telles récoltes intensives. Ceci met en danger la survie d'espèces à croissance lente, fragiles et souvent irremplaçables, les trilles par exemple.

Selon les fondateurs de cette association, les compressions budgétaires ne permettent pas à l'État de veiller efficacement à la protection de notre flore. Les dangers importants qui pèsent sur la flore et sur les paysages végétaux ne se comptent plus au Québec, autant que dans les autres régions du globe.

L'étalement urbain, la dégradation de l'eau, du sol et de l'air représentent des menaces difficiles à contrer par le simple citoyen, note *FloraQuebeca*. Mais la libre circulation de l'information sur les caractères biologiques qui rendent certaines plantes vulnérables se situe à la portée de tous. L'association espère favoriser la circulation de ces informations. Elle croit que, pour la majorité des gens, prendre connaissance de la vulnérabilité de certaines plantes suffit à développer le désir d'en empêcher l'extinction par l'action humaine.

L'ail des bois

Le meilleur exemple, est le cas de l'ail des bois. Pendant 15 ans, botanistes et gouvernement ont diffusé quantité d'informations sur la vulnérabilité de cette plante. Pourtant, jusqu'au printemps dernier, une minorité de personnes continuaient d'en vendre ou d'en acheter, au mépris du désir de protection manifesté par la majorité de la population. Il fallut la promulgation d'un règlement interdisant le commerce de cette plante vulnérable.

FloraQuebeca croit que l'histoire de l'ail des bois se répète. L'association concentrera ses efforts sur le commerce anarchique des plantes indigènes. Le commerce horticole, par son envergure actuelle, présente le plus grand danger. Les membres de *FloraQuebeca* se pencheront aussi sur le commerce des plantes indigènes à des fins médicinales. L'herboristerie devenant de plus en plus florissante. De même, ils réfléchiront au commerce à des fins de consommation, les champignons sauvages, par exemple, connaissant une nouvelle vogue.

Biodiversité et développement durable

FloraQuebeca mise d'abord sur l'information et sur la sensibilisation des membres de l'industrie horticole et du public. Sa réflexion portera sur l'élaboration d'une liste de plantes sauvages mises en danger par le commerce. Elle réfléchira aussi sur des règles d'éthique quant au commerce et à l'utilisation des plantes indigènes, visant à établir des balises tenant compte d'une conscience écologique. Elle s'intéressera aussi à la connaissance et à la promotion de notre superbe patrimoine végétal, aux plantes rares, à l'emblème floral du Québec, ainsi qu'elle se propose d'encourager la collaboration entre amateurs et scientifiques afin d'établir des banques de renseignements.

FloraQuebeca désire regrouper les amis des plantes sauvages du Québec. Elle est parrainée par d'éminents botanistes, écologistes et amants de la nature dont les principaux sont mentionnés au bas de cet article. L'association est ouverte aux individus ainsi qu'aux sociétés et associations apparentées, en provenance de toutes les régions du Québec. Si ces questions vous intéressent, que vous soyez botaniste professionnel, simple amant ou curieux de la nature ou impliqué dans le commerce des plantes sauvages, vous êtes invité(e)s à prendre part au mouvement de *FloraQuebeca*.

Voici les personnalités du monde de la nature, de la botanique et de l'écologie,
qui ont accepté de parrainer *FloraQuebeca* dès sa création :

Frédéric Back — artiste, cinéaste, auteur de films d'animation qui ont gagné des prix prestigieux,
dont «L'homme qui plantait des arbres»

André Bouchard — botaniste-écologiste, conservateur du Jardin botanique de Montréal, professeur
à l'Université de Montréal

Lise Cormier — architecte du paysage, directrice du Service des parcs, jardins et espaces verts de
la Ville de Montréal

Pierre Dansereau — botaniste-écologiste, professeur, auteur, penseur, le doyen des écologistes du Qc

Soeur Estelle Lacoursière -- Ursuline, botaniste-écologiste, professeure à l'UQTR

Gisèle Lamoureux — botaniste-écologiste, photographe, auteure, éditeuse, coord. du Groupe Fleurbec

Fred Oehmichen — architecte du paysage, horticulteur, professeur émérite à la faculté
d'Aménagement de l'Université de Montréal

Roger Van den Hende — horticulteur, professeur émérite de l'Université Laval, fondateur du Jardin
Van den Hende à Sainte-Foy

Courrier des membres

Emblème floral

Concernant la recherche d'une fleur symbolique pouvant identifier la société, je remarque une fleur qui est à la fois un symbole du regroupement et qui se transforme en fruits appréciés des oiseaux et animaux affamés : c'est la viorne à feuilles d'aulne. La fleur de viorne suggère vie et beauté, ainsi qu'une évolution bénéfique et active. À la rigueur, les fleurs pourraient former le monogramme FQ (*FloraQuebeca*). Cordialement,

Jérémie Back

Dessins historiques

Je suis particulièrement intéressé par l'iconographie botanique du 17^e, 18^e et 19^e siècles.

Si quelqu'un pouvait me communiquer des informations, prière d'écrire à :

M. *Pierre-Simon Doyon*, Ph. D.

professeur d'Histoire de l'art et directeur du Module des arts plastiques

Université du Québec à Trois-Rivières Int. Pierre_Simon_Doyon@uqtr.quebec.ca

C.P. 500, Trois-Rivières, Qc. G9A 5H7

inventaires floristiques J'aimerais vous faire part de mes recommandations concernant l'association :

1. Concernant tout projet de construction (routes, etc.), un inventaire floristique devrait être obligatoire même si aucune plante menacée ou vulnérable n'a été répertoriée à l'endroit précis du lieu de construction. Je connais plusieurs personnes qui connaissent des colonies de plantes rares mais qui, pour diverses raisons, ne les ont pas rapportées. Des inventaires floristiques systématiques permettraient de sauver plusieurs colonies non recensées.

2. Les personnes effectuant les inventaires de plantes rares ou menacées, devraient avoir les compétences nécessaires pour effectuer ce travail. Il ne s'agit pas d'avoir un diplôme (les autodidactes pouvant être aussi bons sinon meilleurs que les diplômés), mais simplement d'être connu, ou recommandé comme étant apte à effectuer ce travail par des gens bien établis (personnes ressources en botanique, personnels d'Herbier, etc.) Je connais quelqu'un qui s'est improvisé botaniste pour obtenir un permis d'exploitation d'une tourbière alors que cette personne, hormis tout le respect que je lui dois, ne connaissait aucune plante figurant sur la liste des plantes rares. Cela ne fait pas très sérieux.

3. Personnellement, lorsque j'effectue un inventaire floristique pour une compagnie, je procède à la récolte et au montage sur carton d'herbier de toutes les plantes récoltées sur le terrain. Cela fait plus sérieux, puisque quant à aller sur le terrain, pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups et augmenter nos connaissances sur la flore locale de l'endroit de récolte. Je recommande donc cette étape pour tout inventaire floristique relié à un projet de construction.

Denis-J. Bastien [BOTALYS : Fax/répond. : (418) 843-3551]

Liste des comités

Comités permanents		Responsables
1	- Communications Informations aux membres par le bulletin et internet	Denis Paquette dpaquet1@odyssee.net Tél. (514)-224-4637
2	- Plantes rares Localisation et suivi de populations de plantes rares Possibilité de former des comités régionaux et sous-comités Acquisition de sites d'intérêt floristique.	Andrée Nault Tél. (514)-889-2079 André Sabourin Tél. (514) 430-3616
3	- Excursions (Pour débutants)	Nicole Lavoie Tél. (418) 878-3204 Hélène Goutier Tél. (514) 389-8603

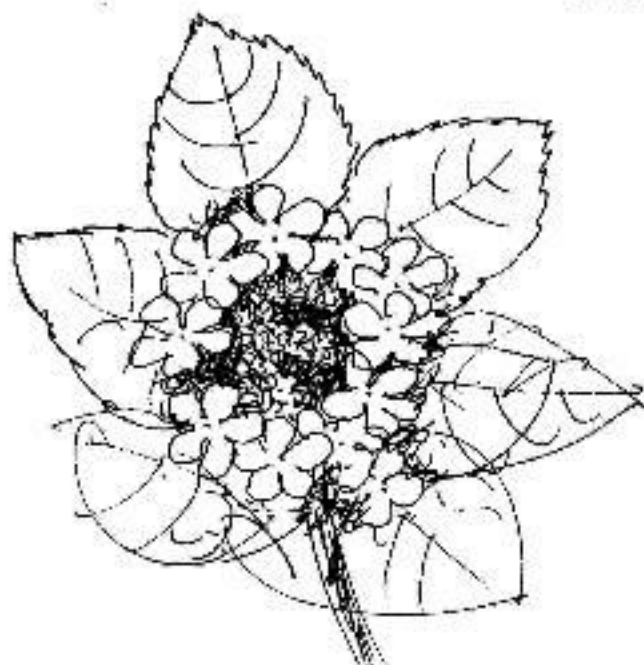
Comités ad hoc / court terme		Responsables
4	- Commerce des plantes indigènes à des fins horticoles a) Code d'éthique régissant le commerce à des fins horticoles de plantes indigènes b) Code d'éthique régissant les commandes importantes de plantes indigènes, impossibles à produire en pépinière dans de courts délais c) Liste de plantes indigènes produites en pépinières à partir de graines ou de boutures, pouvant supporter une commercialisation bien menée d) Liste des plantes indigènes à croissance lente, non produites en pépinières, qui sont vulnérables au commerce (surveillance du commerce illicite de l'ail des bois)	Isabelle Dupras Tél. (819)-826-3314
5	- Répertoire des botanistes expérimentés (autodidactes ou diplômés)	Louise Gratton Tél. (514)-465-8491
6	- Escouade des petits coups vites a) Chicoutai : publicité en matière de botanique par la S.A.Q. b) Chénards illimités : perturbation de sites de plantes rares par des aménagements	Janouk Murdock Tél. ?
7	- Cueillette et développement durable Code d'éthique régissant la cueillette. Rédaction et implantation. Proposition de réglementation (exclusivité du territoire, etc.)	Fernand Miron Tél. (819)-732-0525

Comités ad hoc / long terme		Responsables
8	- Sauvetage des plantes indigènes Code d'éthique concernant les sites voués à la destruction. Proposition de réglementation (responsabilité du promoteur, etc.)	Louise Bonhomme Tél : (514)-681-8188
9	- Sites protégés Harmonisation entre protection, récréation, éducation, recherche	Denise Lajeunesse Tél. (514)-382-2692

Comités souhaités		Aucun responsable ?
10	- Paysages végétaux exceptionnels à protéger	
11	- Administration (secrétariat) - Financement	
12	- Histoire (illustrations et publications anciennes)	
13	- Logo et emblème floral de <i>FloraQuebeca</i> - Emblème floral du Québec	
14	- Importation de plantes indigènes	
15	- Fondation de la Faune (Changement de nom) - Ministère de l'Environnement (Changement de nom)	

Logo de l'association :

- proposé par M. Frédéric Back



Allocution du Ministre de L'Environnement

Voici quelques notes tirées de l'allocution de M. David Cliche, Ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec, à l'assemblée de fondation de *FloraQuebeca*, le 23 mars 1996 au Biodôme de Montréal.

Les quelque 150 personnes présentes ont apprécié la connaissance du sujet dont a fait preuve le ministre, qui a illustré ses propos de son expérience personnelle en y ajoutant une touche d'humour. La protection adéquate de notre flore et de ses habitats exige aujourd'hui une collaboration soutenue du Ministère avec des organismes issus du milieu, tels que *FloraQuebeca*.

Historiquement, la société québécoise s'est surtout intéressée à trois grands aspects, économiquement rentables, de sa diversité biologique: la forêt et ses arbres exploitables, la faune chassée, pêchée et trappée, et les plantes associées à l'agriculture. Aujourd'hui, il nous incombe de veiller à l'utilisation durable de toutes les ressources naturelles du Québec, y compris son riche patrimoine floristique.

En 1995, les plantes ont été le premier groupe d'espèces vivantes au Québec dont certaines (9) ont été désignées comme menacées ou vulnérables, suite à l'adoption en 1989 d'une législation sur la protection de l'environnement. Prochainement, **10 autres plantes seront désignées** comme méritant une telle protection spéciale. En outre, quelque 4 500 lieux de plantes québécoises vulnérables ont été répertoriés et fichés dans un Centre de données sur le patrimoine naturel, un outil privilégié à l'échelle de l'Amérique du Nord établi en collaboration avec un puissant organisme de conservation américain, "The Nature Conservancy".

Le ministère a investi depuis 5 ans, près d'un million de \$ pour améliorer la connaissance de la taxonomie et de la biologie des plantes au Québec. Pour protéger des habitats végétaux sur des propriétés privées (la loi réservant au propriétaire du terrain la propriété de ce qui y pousse, contrairement à la faune qui relève du domaine public) le ministère envisage l'emploi de mécanismes fiscaux et d'incitatifs financiers pour amener les propriétaires à mieux veiller au respect de la flore.

Le MEF étudie également l'implantation de mécanismes d'intervention en matière d'une meilleure gestion de la flore sauvage susceptible d'être commercialisée. Les membres de *FloraQuebeca* sont non seulement invités à soulever les problèmes qui se posent, mais surtout à s'impliquer dans l'élaboration et la mise en œuvre de solutions.

A court terme, pour valoriser notre flore, le ministre entend créer un **prix annuel** qui mettra en vedette les efforts individuels ou collectifs faits au Québec en faveur de la connaissance, de la promotion et de la sauvegarde des plantes sauvages.

Remerciements

- Mme Lise Cormier, directrice du Biodôme et du Service des parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Montréal, pour son hospitalité;
- M. Jacques Lavoie et Mme Andrée Nault, du Biodôme, pour leur aide et leur accueil;
- M. David Cliche, ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec, pour sa participation à l'assemblée et pour ses engagements;
- aux parrains-marraines de *FloraQuebeca* pour leur appui et à ceux qui ont contribué à diffuser l'invitation à l'assemblée :
 - la Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Min. de l'Envr. et de la Faune;
 - les Amis du Jardin botanique de Montréal et la revue Quatre Temps;
 - l'Union Québécoise pour la Conservation de la Nature, la Société Provancher et la revue "Le Naturaliste canadien";
 - la Société des Amis du Jardin Van den Hende et la revue de cette société;
 - l'Association des Biologistes du Québec, et à la Fédération des Sociétés d'Horticulture et d'Écologie du Québec, pour leur soutien;
 - et enfin aux journalistes et aux médias.

MERCI !

FloraQuebeca

Les amis des plantes sauvages du Québec

83, rue Chénier, Saint-Eustache QC J7R 1W9

(télécopieur : (514) - 473-9824 ou internet : l.romer@netaxis.qc.ca)

- ☐ Je souhaite aider *FloraQuebeca* à étendre la connaissance et l'amour de la flore et des paysages végétaux du Québec et à en promouvoir la protection.
- ☐ Je vous envoie ma cotisation de 10 \$ pour 1996.
- ☐ Je vous envoie un don de _____ \$ pour aider à promouvoir les objectifs de l'association.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____
no rue # app. ville code postal

tél. : _____ (domicile) _____ (travail)

télécopieur : _____ Internet : _____

Nous vous invitons à participer à un comité, en contactant vous-même le responsable du comité.

Communiqué

pour diffusion immédiate

Alerte : trilles en danger

De concert, botanistes et producteurs horticoles membres de *FloraQuebeca*, conviennent de recommander de ne vendre ni d'acheter certaines plantes indigènes du Québec à des fins horticoles. Le public est instamment prié de cesser de demander ces plantes, afin de couper court à leur commerce.

FloraQuebeca estime que les aménageurs paysagers et les chroniqueurs horticoles devraient en aucun cas recommander l'utilisation de ces plantes. Il est fortement suggéré aux producteurs horticoles et aux jardiniers d'afficher que, dans le but de protéger la biodiversité, leur entreprise ne vend pas les espèces en question.

Les plantes qui font l'objet de cette recommandation sont des plantes forestières à croissance lente ou à reproduction limitée: toutes les espèces de trille, de sabot-de-la-vierge (cypripède), de lycopode, ainsi que l'érythrone d'amérique et la claytonie de caroline.

Produire ces plantes en pépinière, à partir de graines, de spores ou de boutures, demande trop d'années pour être rentable. À l'heure actuelle, ces plantes sont donc prélevées directement en milieu naturel pour être vendues en pépinière, au détriment de notre patrimoine naturel. Cela met en danger la survie des espèces (comme ce fut le cas pour l'aïl des bois) d'autant plus que de tels prélèvements perturbent et endommagent le parterre forestier pour longtemps, la recolonisation ne s'y faisant qu'à un rythme extrêmement lent.

En milieu naturel, les trilles exigent un minimum de 7 ans pour fleurir, en général probablement bien plus (même 15 ans). L'érythrone d'amérique demande 8 ans. Pour la claytonie de caroline, le nombre d'années est inconnu, mais les botanistes l'estiment bien supérieur à 4 ans. Le mécanisme de reproduction des sabots-de-la-vierge, comme celui de toutes les orchidacées, en fait des plantes dites «sporadiques», donc plutôt rares et très difficiles à reproduire. Quant aux lycopodes (incluant huperzie et lycopodielle), ils ne supportent pas la transplantation.

FloraQuebeca est une association à but non lucratif, vouée à la connaissance, à la promotion et surtout à la protection de la flore et des paysages végétaux du Québec. Composée d'amateurs de la flore, y compris des botanistes, des écologistes et des horticulteurs professionnels, l'association collabore avec des organismes apparentés.

Renseignements :

Isabelle Dupuis, tél. (819) 826 - 3314

Thérèse Romer, tél. (514) 473 - 0149